



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME



La Rochelle,

Mesdames et Messieurs les Maires,

A l'occasion de la réunion des maires qui s'est tenue le 10 octobre dernier à Rochefort, la question de la sécurisation des établissements scolaires a retenu toute votre attention. Plusieurs d'entre vous ont alors exprimé le souhait de bénéficier d'un appui méthodologique des services de l'État pour faciliter notamment les démarches d'évaluation des travaux à mener au sein des établissements dont votre collectivité est propriétaire.

Dans ce cadre, nous nous étions engagés à constituer un groupe de travail composé de représentants volontaires de communes et des services de l'État.

Les maires et adjoints des communes de La Laigne, La Jarne, Périgny, Saint-Porchaire, Vérines, Villedoux, Taillebourg et Trizay, les représentants de la direction départementale de la sécurité publique, du groupement de gendarmerie départementale et de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale se sont ainsi réunis à trois reprises en janvier, février et mars dernier pour élaborer le présent guide pratique sur la sûreté et la sécurité des écoles.

Vous y trouverez les outils utiles pour élaborer le diagnostic de sûreté, prioriser les investissements à effectuer ainsi que les fonds de l'État mobilisables pour assurer le financement de ces travaux.

Enfin, la sécurité des établissements scolaires s'intégrant dans la dimension plus large de sécurité des populations dont vous avez la charge, le présent guide rappelle la nécessaire mise en cohérence globale des différents plans à mettre en œuvre – Plan communal de sauvegarde, Plan de Protection et de Mise en Sécurité (PPMS) - ainsi que des mesures de sécurité et de sûreté mises en œuvre dans les différents temps d'utilisation des locaux (scolaire, péri et extra-scolaire).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de l'Association
des Maires du département

Michel DOUBLET

Le préfet

Eric JALON